



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Diversité  
des expressions  
culturelles

# ACTION !

## L'UNESCO SOUTIEN LE CINÉMA EN AFRIQUE



**L'UNESCO  
À LA 26<sup>e</sup> ÉDITION  
DU FESPACO**

22 FÉVRIER  
2 MARS  
2019





# L'UNESCO est partenaire de la 26<sup>e</sup> édition du FESPACO

**L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture** (UNESCO) cherche à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture.

La **Convention de 2005** de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est le premier instrument juridique international régissant les biens et services culturels.

Elle établit un cadre stratégique et d'action, à travers des instruments d'assistance et de coopération internationale (Fonds international pour la diversité culturelle et programmes d'assistance technique) pour soutenir la créativité dans le monde entier. La Convention de 2005 accompagne les États et les membres de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques culturelles et des actions sur le terrain permettant le renforcement des secteurs créatifs, notamment l'industrie du cinéma.

# PRO GRAMME



**26** FÉV

**28** FÉV

**09h30**



Salle du conseil  
Mairie  
Ouagadougou

50 ans de FESPACO :  
50-50 pour les femmes

**09h30** Place de la Nation  
(Chapiteau), Ouagadougou

Lancement du Rapport mondial  
Re|Penser les politiques culturelles

**10h30**



Place de la Nation  
(Chapiteau),  
Ouagadougou

CRÉER | 2030 : L'UNESCO soutien  
le cinéma en Afrique

**14h30** Salle des mariages  
Mairie, Ouagadougou

Session d'information sur le  
Fond international pour la diversité  
culturelle (FIDC)



© Ed Jansen, Arne Quinze - Valette Uur, 23-3-12 (close-up), 2012

# LA CRÉATIVITÉ AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Les industries culturelles et créatives** génèrent à l'heure actuelle 2 250 milliards USD de revenus annuels au niveau mondial et le montant de leurs exportations s'élève à plus de 250 milliards USD. Source de près de 30 millions d'emplois à l'échelle de la planète, ces secteurs emploient plus de personnes âgées de 15 à 29 ans que n'importe quel autre.

Selon les estimations, les industries culturelles et créatives contribuent annuellement au PIB mondial à hauteur de

**2 250** milliards USD



On estime que les industries culturelles et créatives emploient

**30** millions de personnes dans le monde



### **La Convention de 2005**

est un outil qui renforce les structures organisationnelles ayant une influence directe sur les différentes étapes de la chaîne de valeur culturelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et la jouissance des activités, biens et services culturels.

### **La Convention de 2005**

confère aux gouvernement le droit d'adopter et des mesures afin de favoriser l'essor d'industries culturelles et créatives fortes et dynamiques.



#### **Objectif 1**

DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DURABLES DE LA CULTURE



#### **Objectif 2**

UN ÉCHANGE ÉQUILIBRÉ DE BIENS ET SERVICES CULTURELS ET LA MOBILITÉ DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE



#### **Objectif 3**

L'INCLUSION DE LA CULTURE DANS LES CADRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



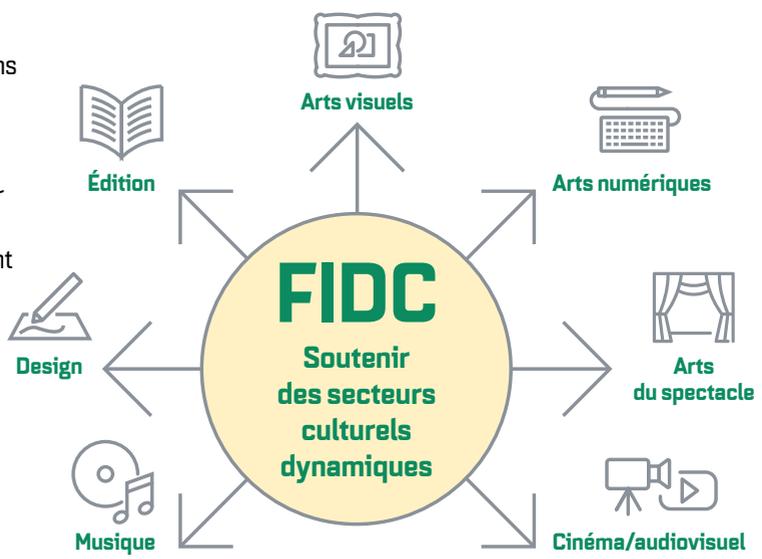
#### **Objectif 4**

LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES



# LE FONDS INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE (FIDC)

Le FIDC est établi grâce aux contributions volontaires des États l'ayant ratifié. Son objectif premier consiste à promouvoir le développement durable en investissant dans la créativité.





© Kar Thossane/ Slide Media  
CC BY SA, 2016

Depuis sa création, le FIDC a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques culturelles, au renforcement des capacités des entrepreneurs culturels, à la cartographie des industries culturelles et à la conception de nouveaux modèles économiques pour les entreprises culturelles.

Le FIDC a financé plus de

**100** projets



et investi plus de

**7** millions USD



dans plus de

**50** pays en développement



**44%** des projets financés par le FIDC sont réalisés en Afrique



**63%** des projets financés par le FIDC sont présentés par des ONG



Concernant le développement du secteur cinématographique et audiovisuel en Afrique, quatre projets financés par le FIDC ont été mis en œuvre

## SÉNÉGAL

2018-2019

### **Le cinéma comme outil de promotion de la diversité culturelle**

Le projet mené par l'Association Culture WAW favorise l'accès au cinéma africain en créant de nouvelles unités mobiles de diffusion dans plusieurs régions du Sénégal. Depuis le début du projet, six nouvelles unités mobiles de diffusion ont été créées à Saint-Louis, Matam, Kédougou, Ziguinchor, Kaolack et Thiès.

## MADAGASCAR

2017-2019

### **Le cinéma comme créateur d'emplois**

Le projet T-MOVIE permet de développer les métiers du cinéma auprès des jeunes et de leur offrir un cursus pédagogique dans la production de films. Grâce au projet, un centre de formation audiovisuel et d'orientation pour les jeunes a été créé ainsi qu'une plateforme pour la diffusion de courts-métrages réalisés par les apprenants. Une base de données des métiers et des principaux intervenants du cinéma malgache sera aussi créée.

À travers le soutien apporté à ces quatre projets, la Convention de 2005 rejoint les missions et les enjeux du FESPACO visant le renforcement du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique en favorisant des politiques publiques adéquates et des actions sur le terrain pour promouvoir la production et la diffusion du cinéma africain.

## MALAWI

2014

### **Le cinéma comme stratégie de développement**

Le projet porté par la Commission nationale du Malawi pour l'UNESCO a permis d'établir une stratégie pour le développement de l'industrie cinématographique du Malawi. Un Conseil national des Arts et du Patrimoine a été créé et une stratégie de développement et d'investissement pour le film a été élaborée ciblant des domaines prioritaires : les cadres politique et juridique, le financement, l'éducation et la formation, la distribution, le genre et la coopération internationale.

## CAMEROUN

2011-2012

### **Le cinéma comme moteur de distribution**

Le projet de l'Association pour la promotion de l'audiovisuel et du spectacle a permis la création d'une base de données régionale de plus de 400 films et productions audiovisuelles d'Afrique centrale afin de promouvoir leur distribution et commercialisation au Cameroun.

En savoir plus sur les projets  
financés par le FIDC :  
<https://fr.unesco.org/creativity/ifcd/>

# L'UNESCO À LA 26<sup>e</sup> ÉDITION DU FESPACO

Au cours de la 26<sup>e</sup> édition du FESPACO, l'UNESCO organisera un nombre d'activités mettant la lumière sur sa contribution à la création cinématographique africaine, au développement d'une économie créative et à la structuration de la filière.

**26** MARDI  
FÉVRIER  
2019

**09h30 | 11h00**

Salle du conseil, Mairie  
Ouagadougou

## 50 ans de FESPACO : 50-50 pour les femmes

Cette table ronde examinera les enjeux et les barrières d'accès au financement et à la formation des femmes dans le cinéma et l'audiovisuel en Afrique. Elle interrogera sur la faiblesse des politiques publiques face à la problématique de l'égalité des genres souvent considérée comme mineure dans ce secteur. La table ronde réunira des réalisatrices confirmées, des distributeurs/organiseurs de festival et des ministres en charge de la culture et de la promotion de l'égalité des genres.

En la présence de  
la Directrice générale de  
l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay  
et la Première Dame du  
Burkina Faso, Mme Sika Kaboré.

5 ÉGALITÉ ENTRE  
LES SEXES





**28** JEUDI  
FÉVRIER  
2019

**09h30 | 10h30**

Place de la Nation (Chapiteau),  
Ouagadougou

Lancement public du  
Rapport mondial 2018  
« ReIPenser  
les politiques  
culturelles »

La série des Rapports mondiaux a été conçue pour faire le suivi de la mise en œuvre de la Convention de 2005. Le Rapport mondial offre un ensemble de données et d'informations nouvelles et précieuses qui permettent d'éclairer l'élaboration des politiques culturelles et de placer la créativité au cœur du développement.



**28** JEUDI  
FÉVRIER  
2019



**Cr er**  
2030

**10h30 | 11h30**

Place de la Nation (Chapiteau),  
Ouagadougou

**8** TRAVAIL D CENT  
ET CROISSANCE  
 CONOMIQUE



Intervenants :

- M. Ezaius Mkandawire (Malawi)
- M. Andry Ramarovelov (Madagascar)
- M. R mi Atangana Abega (Cameroun)
- M. Ousseynou Thiam (S n gal)

## Action! L'UNESCO soutient le cin ma en Afrique

Au cours des 15 derni res ann es, la production cin matographique en Afrique a connu un essor important. Le Nigeria dont l'industrie cin matographique emploie un million de personnes affiche une production annuelle de 2000 films et un march  sup rieur   340 millions USD. Il est talonn  par l'Afrique du Sud, dont la valeur  conomique cin matographique repr sente pr s de 150 millions USD.

Par ailleurs, le cin ma africain fait face   des d fis en terme de formation technique et professionnelle afin de garantir une production audiovisuelle selon les standards du march  international. Pour r pondre   ce besoin, la Convention de 2005,   travers le FIDC, a investi dans des programmes de formation pour aider les jeunes   acquirir des comp tences dans les industries cr atives.

### Cr er | 2030 r unit quatre b n ficiaires du FIDC en vue de partager leurs r flexions :

- Quel est le principal frein de la production africaine pour acc der aux march s internationaux ?
- Comment leurs projets s'inscrivent-ils dans la durabilit  et peuvent influencer les politiques culturelles de leur pays ?
- Comment am liorer la coop ration r gionale afin de garantir une plus grande diversit  culturelle ?

**28** JEUDI  
FÉVRIER  
2019

**14h30 | 16h00**

Salle des mariages, Mairie  
Ouagadougou

## Session d'information sur le Fonds international pour la diversité culturelle

Cette session se tiendra dans les locaux de la Commission nationale de l'UNESCO et s'adresse aux organisations de la société civile et aux institutions publiques. Ce sera l'occasion de présenter les critères d'éligibilité au FIDC ainsi que les procédures de sélection afin de garantir des projets ayant un impact réel sur l'industrie créative et culturelle. La session d'information permettra aussi de répondre aux questions récurrentes sur les formulaires de soumissions.



# LE FONDS INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE (FIDC)

## Sollicitez le FIDC

Vous aurez la possibilité de concevoir des projets innovants, d'être cofinancé par les secteurs privé et public et d'investir dans la culture de votre pays.



### AVOIR UN RÉEL IMPACT

- Autonomiser les jeunes et les femmes
- Renforcer les politiques culturelles locales
- Créer de nouveaux modèles économiques
- Renforcer les secteurs créatifs
- Accroître la participation de la société civile



### QUI PEUT BÉNÉFICIER DU FIDC ?

- Les autorités et institutions publiques
- Les ONG internationales et nationales



### MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Les projets durent de 12 à 14 mois
- Le montant maximal versé ne peut dépasser 100 000 USD



### COMMENT SOUTENIR LE FIDC ?

- Contributions volontaires versées par les États Parties à la Convention de 2005
- Dons du secteur privé et des particuliers

## Contribuez dès maintenant

Organisez une manifestation, un concert ou une exposition, ou parrainez un projet afin de collecter des fonds en faveur des artistes et des professionnels de la culture des pays en développement par l'intermédiaire du FIDC.



<http://fr.unesco.org/creativity>



Suède  
Sverige

Ces activités ont été  
possibles grâce à l'appui  
du gouvernement de la Suède



@UNESCO #supportcreativity



[www.facebook.com/unesco](http://www.facebook.com/unesco)



[www.youtube.com/unesco](http://www.youtube.com/unesco)



[www.instagram.com/unesco](http://www.instagram.com/unesco)



[convention2005.ifcd@unesco.org](mailto:convention2005.ifcd@unesco.org)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Diversité  
des expressions  
culturelles



**L'UNESCO  
À LA 26<sup>e</sup> ÉDITION  
DU FESPACO**

**22 FÉVRIER  
2 MARS  
2019**